



71^e session de l'Assemblée générale

5^e commission

Point 133 de l'ordre du jour

Systeme d'application du principe de responsabilité au Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies

Accountability system in the United Nations Secretariat

New York, le 9 mars 2017

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations saluent la présentation du rapport du Secrétaire général relatif à ce point de l'ordre du jour ainsi que ceux du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Corps commun d'inspection.

L'application systématique du principe de responsabilité dans la gestion de l'ONU est une condition déterminante pour une gestion qui se veut prévisible, crédible, efficace et performante. Il va de soi qu'une telle application ne peut pas se réaliser sans un solide engagement de la part du personnel de l'ONU et surtout sans un clair leadership de la part de la direction de l'Organisation. A cet égard, nous saluons les efforts entrepris par le Secrétaire général pour renforcer la mise en œuvre du principe de responsabilité, tels que reflétés dans ce dernier rapport.

Madame la Présidente,

Nos délégations souhaitent faire les remarques suivantes au sujet de la **gestion axée sur les résultats** :

L'Assemblée générale a reconnu dans de nombreuses résolutions que **la gestion axée sur les résultats revêt une importance capitale pour rendre le fonctionnement des Nations Unies plus conforme au principe de responsabilité, plus efficace et plus efficient**. Nous rappelons le paragraphe 6 de la résolution A/RES/67/253 et en particulier les paragraphes 9 à 12 de la résolution A/RES/70/255 adoptée l'an dernier, qui prie le Secrétaire général « de continuer de s'attacher à accélérer la mise en œuvre progressive du cadre de gestion axée sur les résultats » et de rendre compte « de l'évolution de la question dans son sixième rapport sur le dispositif d'application du principe de responsabilité », et le prie de nouveau « de faire figurer dans son sixième rapport sur le dispositif d'application du principe de responsabilité un plan détaillé, assorti d'échéances et d'objectifs

d'étape clairement définis, visant à intégrer la gestion axée sur les résultats dans le fonctionnement courant de l'ensemble de l'Organisation ».

Cependant, le présent rapport sur le dispositif d'application du principe de responsabilité – un outil qui sert essentiellement à garantir que le Secrétariat rende des comptes aux États membres – ne dit absolument rien sur la gestion axée sur les résultats. Nous partageons donc la préoccupation du CCQAB à l'égard du fait que le rapport du Secrétaire général ne répond pas aux exigences énoncées par l'Assemblée générale.

Madame la Présidente,

Nous rappelons que les États membres avaient adopté en 2001 une résolution visant à introduire la budgétisation axée sur les résultats. Seize ans plus tard, nous constatons que nous avons peu progressé sur cette voie. Nous pensons qu'il est grand temps que l'Organisation privilégie une gestion axée sur les résultats. Ce mode de gestion doit donc être une priorité pour l'ONU et nous encourageons le Secrétariat à intensifier ses efforts afin d'assurer au plus tôt une mise en œuvre crédible et durable de ce changement.

À cet égard, nous plaçons de grands espoirs dans le nouveau Secrétaire général. Dans le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée générale à l'occasion de sa prestation de serment en tant que prochain Secrétaire général, M. Guterres a clairement érigé en priorité la poursuite de la réforme de la gestion et affirmé que pour assoir une véritable culture de responsabilité, il faut des dispositifs d'évaluation efficaces et indépendants, une bonne gestion de la performance et une protection efficace des lanceurs d'alerte.

Madame la Présidente,

La Suisse et le Liechtenstein participeront de manière active et constructive aux discussions sur ce point de l'ordre du jour, afin de continuer à améliorer le dispositif d'application du principe de responsabilité au sein du Secrétariat et d'apporter leur plein soutien au Secrétaire général en vue du renforcement de la gestion axée sur les résultats au sein de l'ONU.

Madame la Présidente, je vous remercie.

Unofficial translation

Madame Chair,

I have the honour to address you on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the presentation of the report of the Secretary-General concerning this agenda item as well as that of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions and the Joint Inspection Unit.

The systematic application of the accountability system is essential for ensuring that the management of the UN is predictable, credible, effective and efficient. It goes without saying that this cannot be achieved without the solid commitment of the Organization's staff and above all not without a strong engagement of its leadership.

Madame Chair,

Our delegations would like to limit the following remarks to **results-based management**:

The General Assembly acknowledged in numerous resolutions that **results-based management is of central importance for a more accountable, more effective and more efficient United Nations**. We recall OP 6 of A/RES/67/253 and in particular OP 9 to 12 of last year's resolution (A/RES/70/255) which requested "the Secretary-General to continue his efforts to accelerate the implementation of the results-based management framework throughout the Secretariat", requested "an update in the context of the sixth progress report, and reiterated "its request to the Secretary-General to include in the sixth progress report a detailed plan, with a fixed time frame and clear milestones, for the implementation of results-based management as part of the regular functioning of the Organization".

However, the progress report – which is essentially a tool to ensure accountability by the Secretariat towards Member States - remains completely silent on results-based management. We therefore share the ACABQ's concern that the report of the Secretary-General does not address the requirements set out by the General Assembly.

Madame Chair,

We recall that already back in 2001 Member States adopted a resolution to introduce results-based budgeting. Sixteen years later, we note that we have made little progress. We believe that it is high time for the Organization to direct its focus on the delivery of results rather than outputs. Results-based management must therefore be a priority for the UN and we encourage the Secretariat to intensify its efforts to ensure the credible and sustainable implementation of this change in management as soon as possible.

In this regards we have high hopes in the new Secretary-General. In his remarks to the General Assembly on taking the oath of office the Secretary-General made further management reforms a clear priority and stated that a strong culture of accountability requires effective and independent evaluation mechanisms, strong performance management and effective protection for whistle-blowers.

Madame Chair,

Switzerland and Liechtenstein will actively and constructively participate in the deliberations on this agenda item with the aim of continuing to improve the system of accountability within the Secretariat and of giving full support to the Secretary-General for the strengthening of results-based management at the UN.

Thank you.